

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY

COMMUNE DE DATCHEKA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

DATCHEKA COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003 /AONO/C-DTKA /CIPM-TR/2022 DU 23 FEV 2022 EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA  
ROUTE COMMUNALE: carrefour Eglise EFC Datcheka-SOUKOUMKAYA-  
DILIKNA(Djamni), DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT MAYO-  
DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

### FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la réhabilitation de la route communale: carrefour Eglise EFC Datcheka-Soukoumkaya-Dilikna(Djamni), dans la commune de Datcheka, Département Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Le Maire de la Commune de DATCHEKA, autorité Contractante, lance pour le compte du MINTP, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

#### 2. Consistance des travaux

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier,
- Les travaux nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

#### 3. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature du contrat

#### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (Vingt Sept Millions) FCFA

## **5. Participation**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## **6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du **Ministère de Travaux Publics**, Exercice 2022.

## **IMPUTATION : , EXERCICE 2022**

### **7. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) F CFA**, valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

### **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de DATCHEKA, à partir de 07 heures à 30 heures et **sur la plateforme de passation des marchés publics en ligne (COLEPS)**.

### **9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de DATCHEKA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **45 000 francs CFA (Quarante cinq mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de DATCHEKA au plus tard le, **18/03/2022 à 13 heures 30 minutes**, et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° \_\_\_\_\_ /AONO/C-DTKA /CIPM/TR/2022 DU \_\_\_\_\_ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE: carrefour  
Eglise EFC Datcheka-SOUKOUMKAYA-DILIKNA(Djamni), DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DE-  
PARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÉME-NORD**

### **FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

### **11. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **540 000 (Cinq cent quarante mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **18/03/2022 à 14 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de DATCHEKA, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## **13. Evaluation des offres;**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1<sup>ère</sup> étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

#### **13.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO
- e) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- f) Pièce falsifiée ou non authentique
- g) Absence de l'attestation de catégorisation dans le domaine des Travaux publics ou Absence de document justifiant d'une expérience avérée dans le domaine.

#### **13.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur ou égal à vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de génie civil ;
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

i) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

#### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ,
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

#### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre (04 critères)
- Le chiffre d'affaires (03 critères)
- L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Les références de l'Entreprise (10 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

#### 14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### 15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de DATCHEKA à partir des 07h30.

Tél. 6 76 25 66 69/ 6 96 88 88 57

DATCHEKA, le 23 FEV 2022

Le Maire de la commune de DATCHEKA  
(Autorité Contractante)



#### Ampliations

- PREFET/MD (pour information)
- DDMAP/MD (pour information)
- DDTP/MD(pour information)
- ARMP (pour publication et archivage)
- MO (pour information)
- Affichage (pour information)